



## Déclaration de conformité UE

**(conformément à la directive du Parlement européen et du Conseil 2014/30/UE concernant la compatibilité électromagnétique ; annexe I)**

---

Déclaration de conformité UE pour le Solar-Log™ Base 2000, Solar-Log™ Base 100, Solar-Log™ Base 15 et Solar-Log™ Base Vi.

**Nous déclarons sous notre seule et entière responsabilité au nom de la société :**

Solar-Log GmbH  
Fuhrmannstraße 9  
72351 Geislingen-Binsdorf, Allemagne

que l'appareil :

|                                        |                                                                                      |
|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom :                                  | Solar-Log™ Base 2000, Solar-Log™ Base 100,<br>Solar-Log™ Base 15, Solar-Log™ Base Vi |
| Référence du modèle ou de l'appareil : | 256327, 256326, 256325, 257258                                                       |

### Description de l'utilisation/Fonction :

Le Solar-Log™ Base 2000, Solar-Log™ Base 100, Solar-Log™ Base 15 et Solar-Log™ Base Vi offre la possibilité de commander, de réguler et de surveiller des installations photovoltaïques. Afin de remplir ces fonctions, il est capable de mesurer la qualité du signal de communication des onduleurs (RS485), de journaliser la consommation et le rendement et de commander l'alimentation. En outre, le Solar-Log™ Base propose également une fonction de surveillance des défaillances et des rendements lorsqu'il est connecté au portail Solar-Log WEB Enerest™. Sa structure modulaire lui permet d'être combiné avec différents modèles dotés de fonctions diverses.

Soit mis sur le marché conformément aux éléments suivants : son état une fois livré, le volume de livraison convenu par contrat et le respect des directives en vigueur et des normes harmonisées.

L'appareils Solar-Log™ Base 2000, Solar-Log™ Base 100, Solar-Log™ Base 15 et Solar-Log™ Base Vi répond à toutes les dispositions applicables et en vigueur des documents suivants :

- la directive 2014/30/UE concernant la compatibilité électromagnétique ;
- et la directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS).
- Règlement 1907/2006 (REACH)

La documentation technique a été établie et son contenu relève de la responsabilité de la personne habilitée à cette fin, à savoir Monsieur Andreas Lahr, CTO, Solar-Log GmbH, domiciliée Fuhrmannstr. 9, D-72351 Geislingen-Binsdorf.

Les normes harmonisées et publiées au Journal officiel de l'UE et les normes complémentaires suivantes figurant dans le tableau cidessous ont été appliquées lors de la conception et de la fabrication de l'appareil Solar-Log™ Base 2000, Solar-Log™ Base 100, Solar-Log™ Base 15 et Solar-Log™ Base Vi.

| Numéro           | Date    | Description/Titre                                                                                                                                                     |
|------------------|---------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2014/30/EU       | 2014-02 | Directive de l'UE concernant la compatibilité électromagnétique.                                                                                                      |
| 2011/65/EU       | 2011-06 | Directive de l'UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.                    |
| EN IEC 63000     | 2018    | Documentation technique requise pour l'évaluation des produits électriques et électroniques concernant la limitation des substances dangereuses.                      |
| EN 61131-2       | 2008    | Automates programmables - Partie 2 : spécifications et essais des équipements.                                                                                        |
| EN IEC 61000-6-1 | 2019    | Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-1 : normes génériques – Norme d'immunité pour les environnements résidentiels, commerciaux et de l'industrie légère. |

**Signé pour et au nom de :**

Solar-Log GmbH

Lieu / Date

Geislingen-Binsdorf, 12 novembre 2025



Andreas Lahr  
(CTO)



Jörg Niche  
(CSO)